



Accompagnement (<https://sup.service.univ-rennes2.fr/services/accompagnement>)

Vous pouvez faire une demande de rendez-vous individuel (<https://intranet.univ-rennes2.fr/sup/formulaire/questionnaire-contact-sup>) avec un ingénieur pédagogique ou un ingénieur techno-pédagogique si vous avez besoin de conseils pédagogiques, audio-visuels, d'un appui ponctuel ou d'un accompagnement dans votre projet.

Les thèmes pouvant être abordés lors ces rencontres sont par exemple :

- L'interactivité en présentiel ou distanciel ;
- La scénarisation d'un enseignement hybride ou distanciel ;
- L'accompagnement sur l'offre transversale (UEO)
- L'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- La réalisation de ressources numériques ;
- L'usage des salles connectées et les salles d'innovation pédagogique du bâtiment T.